

Sens & Le Sénonais Demain

*POUR QUE SENS ET LE SENONAIIS,
DEMAIN, SOIENT BIEN ANCRÉS A GAUCHE...*

EDITORIAL

L'association « Sens et le Sénonais Demain ! » est née au printemps 2008 .

Elle regroupe des personnes engagées politiquement à gauche (notamment au Parti Socialiste et au Parti Communiste), mais aussi dans des mouvements associatifs et des syndicats, et qui ne se reconnaissent pas dans la politique menée par la municipalité actuelle. Elle s'est constituée dans un premier temps lors de la campagne des municipales autour de la liste conduite par Bruno Gervier; elle s'est ensuite structurée en association Loi 1901. L'association s'enrichit de l'expérience de ses élus, Bruno Gervier et Alain Ladrage, tous deux Conseillers Généraux du Sénonais ainsi que de celle de l'ancien Maire de Sens, Jean Cordillot.

« Sens et le Sénonais Demain ! » se donne pour but de réfléchir, d'agir et d'émettre des avis sur tout ce qui concerne la politique municipale, intercommunale et départementale. L'association, qui affirme son attachement à une gauche rassemblée sur ses vraies valeurs, souhaite se donner les moyens d'être prête et en ordre de marche pour les prochaines échéances électorales. Elle se veut un laboratoire d'idées , un outil de réflexion et une force de propositions .

Face à la politique municipale actuelle, notre attitude peut aller :

d'un soutien critique :

- oui à la mise en place des Conseils de Quartiers, non à ce qui en est fait aujourd'hui.
- oui à un plan de déplacement urbain à la condition qu'il soit précédé d'un accord pour un schéma de cohérence territoriale.

à une opposition ferme :

- non à l'aménagement de la Zone Sud, respect des engagements.

Mais nous n'oublions pas que notre adversaire, c'est la droite, une droite aux aguets qui préside la Communauté de Communes et qui règne sans partage sur le Conseil Général. La politique municipale menée par cette droite de 2001 à 2008 a causé de redoutables dégâts pour Sens et le Sénonais, tant sur le plan économique que sur le plan écologique et environnemental. Il aurait fallu une rupture claire avec cette politique : tel n'a pas été le cas. Seule une gauche rassemblée et ambitieuse pour le Sénonais peut aujourd'hui proposer une alternative. Il faut nous y préparer dès maintenant !

Pour y parvenir, nous nous sommes dotés d'un outil, en créant l'association « Sens et le Sénonais Demain ! ». Nous vous invitons à nous rejoindre en remplissant le bulletin d'adhésion ci-dessous. (la cotisation annuelle est fixée à 10 euros minimum) en l'adressant à :

« Sens et le Sénonais Demain » trésorier, 30, rue de l'Epée, 89100 SENS

REJOIGNEZ L'ASSOCIATION

« SENS ET LE SENONAIIS DEMAIN ! »



Bulletin d'adhésion à : « SENS ET LE SENONAIIS DEMAIN ! »

Nom :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

Tél :

A PROPOS DES CONSEILS DE QUARTIERS

La mise en place des Conseils de Quartier est une initiative que nous avons saluée et qu'il convient naturellement de soutenir. Le développement de la démocratie locale participative se donne pour projet de réconcilier le citoyen avec la politique. Si l'on en juge par la présence nombreuse des participants aux premières assemblées générales de quartier, il y a une réelle attente de ces citoyens : ceux-ci veulent peser sur la vie de leur cité et pas seulement lors des élections locales.



Veillons à ce que cette attente ne soit pas déçue !

Car de la mise à l'écart de l'Adjoint chargé de la Démocratie locale aux démissions en cascades de nombreux membres de ces Conseils, il existe bien des raisons de s'inquiéter de leur pérennisation.

Aujourd'hui, ce n'est donc plus un élu qui est chargé de coordonner le développement des Conseils de Quartier mais un technicien nommé par le Maire. Les conditions dans lesquelles celui-ci a décidé de « reprendre la main », lors d'un Conseil Municipal des plus tumultueux n'auront pas constitué, loin s'en faut, un exemple de démocratie et de transparence.

Notre autre inquiétude, et elle est de taille, réside dans les propos tenus par la plupart des membres démissionnaires de ces Conseils. A chaque fois, il y est question de la non prise en compte des demandes des habitants des quartiers. Cela va de la difficulté à installer une boîte à idées, (lieu d'expression simple et efficace) à l'absence, par exemple, de véritables débats sur le Plan de Déplacement Urbain ou sur tel projet de développement commercial. Que ce soit sur l'ANRU, le chauffage urbain ou la piétonisation du centre-ville, les habitants doivent être concertés et les Conseils de Quartier jouer pleinement leur rôle. Ceux-ci ont le sentiment de n'être ni entendus, ni d'avoir été consultés en amont : un peu comme si on leur demandait de n'être que la courroie de transmission de décisions déjà entérinées.

Par ailleurs, la question récurrente qui consiste à doter chaque quartier d'une enveloppe budgétaire – certes encadrée par la Mairie – mais gérée par les Conseils, revient de façon lancinante. Ce projet qui doit constituer un des piliers essentiels de la Démocratie participative, a trop tardé à se mettre en œuvre. Cette situation est également de nature à décourager les plus enthousiastes...

Les Conseils de Quartier devaient être la vitrine de la politique municipale en matière de démocratie locale. Ce beau projet initial a aujourd'hui du plomb dans l'aile, et il faudra une réelle volonté politique pour qu'il ne tombe pas en désuétude. Nous sommes certes conscients des difficultés de l'engagement militant, associatif et solidaire dans une société qui tend à développer des comportements de plus en plus individualisés. Nous savons aussi la difficulté qu'il peut y avoir pour une municipalité d'entendre la contradiction lors des Assemblées Générales de quartiers. C'est un exercice difficile, et c'est la raison pour laquelle il faut multiplier ce type de réunions où chacun doit apprendre à s'exprimer, à s'écouter, à se respecter.

Car l'enjeu est de taille : gagner le pari de la démocratie participative en dotant les Conseils de Quartier de réels pouvoirs, c'est se donner les moyens d'une vie locale démocratique et responsable, c'est faire sens à l'engagement citoyen, meilleur rempart contre les dérives de toute nature.

Si vous souhaitez nous faire part de vos remarques, ou recevoir ce journal par internet, une adresse : jphanryon@laposte.net.

POUQUOI RÉNOVER SI LA QUALITE DE VIE DES HABITANTS N'EST PAS AU CŒUR DES PROJETS ?

Le projet de renouvellement urbain dans le cadre de l'ANRU porte les stigmates d'une conception à la Marie-Louise Fort : il n'a donné lieu à aucune concertation avec les principaux intéressés, les habitants des quartiers concernés. Pas étonnant puisque la théorie de Mme Fort était « de ne présenter que des projets entièrement finalisés ; je ne veux pas de foire aux idées » ajoutait-elle (Conseil municipal du 22 février 2005). A ce compte-là, pas surprenant non plus que ce projet comporte des aberrations assez nombreuses.

Beaucoup se sont étonnés que la nouvelle municipalité ne procède pas à des révisions. Celle-ci a argué que ce n'était pas possible, l'ANRU risquant alors de remettre en cause ses financements. Pourtant, à en croire les propos tenus à l'assemblée du Conseil de Quartier des Champs-Plaisants, un avenant au contrat passé avec l'ANRU serait conclu ou en voie de l'être. Alors ? Alors il n'est évidemment pas possible de remettre en cause la première tranche largement en cours de réalisation, même si elle a produit quelques horreurs : par exemple, près de l'école Jules Ferry, on a entassé les uns sur les autres blocs de bâtiments et maisons cubiques « bon marché » (les fameuses maisons Borloo promises à 100.000 € mais qui en coûteront 130.000 !) tout au bord de la coulée verte qui est coupée en plusieurs endroits.

Oui, c'est désolant : un mini-quartier HLM encore moins aéré que ce qui existait !

En revanche, on peut revoir la deuxième tranche, et il est impératif de la revoir !

Elle prévoit par exemple :

- dans le petit parking derrière le MacDo, 2 bâtiments (l'avenue des Champs-Plaisants n'est pas assez dense en population !)
- derrière les écoles maternelle et élémentaire Paul Bert, après la démolition d'un (ou deux ?) bâtiments HLM, la construction de nouveaux bâtiments ainsi que des maisons « bon marché » en prenant sur la plaine de jeux qui est un espace pratiquement sans circulation (à l'exception de la rue G. Marcel qui ne mène qu'à un parking) et où viennent jouer les jeunes enfants sous la surveillance de leurs parents et que les jeunes traversent en sortant de l'école en toute sécurité ; sans compter que la rue Racine serait prolongée pour desservir cet ensemble et rognerait encore sur le peu qui resterait de l'espace de jeux, le rendant cette fois, dangereux.

On nous signale aussi de sérieuses anomalies dans le quartier des Chaillots .

Il incombe à la municipalité de faire preuve de toute la volonté politique nécessaire pour obtenir qu'il soit remédié à ces aberrations. En concertation, cette fois, avec la population : du grain à moudre pour les Conseils de quartier concernés.



COMPRENNE QUI POURRA !

En 2001, la Commission Nationale d'Équipement Commercial justifiait de la façon suivante le refus qu'elle opposait au transfert-réaménagement de Carrefour :

« Après réalisation de ce projet, la densité de la zone de chalandise en grandes et moyennes surfaces de distribution à dominante alimentaire serait portée à un niveau très sensiblement supérieur à celui de la moyenne nationale de référence... Cela se traduirait sur le marché potentiel de cette zone par une augmentation brutale de l'emprise de la grande distribution qui serait de nature à déstabiliser l'activité de certains petits commerces locaux. »

Le transfert-réaménagement de Carrefour se traduisait par une augmentation de la surface de vente de 3865 m² (station auto et galerie marchande comprises) sans introduction d'une nouvelle enseigne.

En 2009, la Commission Nationale d'Aménagement Commercial autorise l'implantation d'Auchan, nouvelle enseigne, alors que l'augmentation de la surface de vente prévue est de 9100m² (station auto-50 pompes-non comprises).

Et alors que, depuis 2001, Leclerc s'est agrandi de 2900m², Intermarché s'est agrandi de 900m², Leader-price a implanté une nouvelle unité à St-Clément et Netto s'est substantiellement agrandi à la sortie de Sens en direction de Malay-le-Grand !

Mais de Marie-Louise Fort à Daniel Paris, en passant par le PDG de Shiever-Auchan, on vous le jure le cœur sur la main : ça ne va pas pénaliser le commerce local, ça va même revitaliser le Centre-Ville !!

FINANCES LOCALES : IL FAUDRAIT DES ACTES FORTS

Etablir le budget de la ville de Sens dans le contexte économique actuel n'est sans doute pas chose aisée.

Avec la crise économique et financière et la décision du gouvernement de soutenir les banques et les marchés financiers en injectant des sommes considérables sans contrepartie pour la croissance et l'emploi, le déficit public national explose littéralement.

Le gouvernement (et ses soutiens politiques locaux que sont par exemple Mme Fort et Mr Piman) veut faire payer par les collectivités territoriales ses propres inconséquences sur la gestion publique de l'Etat. Pour cela, il baisse ses dotations, supprime la taxe professionnelle, reporte sur les collectivités des charges sans compensations suffisantes. Il organise l'asphyxie financière et la mise sous tutelle des collectivités.

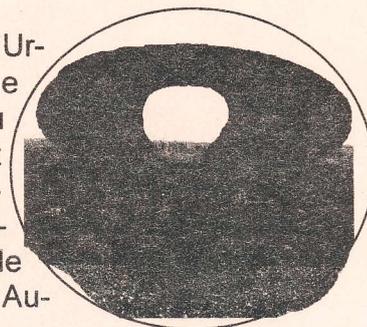
Alors que les dépenses nécessaires sur les bâtiments communaux ou la voirie par exemple sont très importantes, l'Etat ne compensera la taxe professionnelle qu'à hauteur de 7.275.400 € soit un manque à gagner de 216.077 € au détriment de la ville.

Dans cette situation, comment financer la rénovation du Pont Neuf dont le coût estimatif est de 2.750.000 €, pont qui a été délaissé par les équipes municipales successives de droite ? La municipalité devrait s'engager à agir et réagir avec force pour préserver ses recettes financières et participer aux différentes mobilisations avec d'autres collectivités, quand on sait que le gouvernement actuel envisage de baisser de 5% par an les Dotations de l'Etat et ceci pendant 20 ans.

Pour cela, il faut une volonté politique audacieuse qui se traduise par des actes forts mais cette volonté, et ce n'est pas pour nous étonner, manque à ce Conseil municipal !

POURQUOI UN NOUVEAU RECOURS CONTRE LE P.L.U. ?

Le Conseil municipal a adopté une modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) qui livre 7 hectares supplémentaires de la plaine Chambertrand à l'urbanisation et, surtout, autorise, par dérogation au Code de l'Urbanisme, l'aménagement de places de stationnement et de voies de circulation et de desserte dans la marge de recul obligatoire le long de la RD660 (ex RN 60 : autrement dit la partie de la rocade située entre le rond-point de l'entrée sud de Sens et le pont de Salcy) : ces places de parking et aménagements sont nécessaires à Auchan !



Notre association a déposé un recours avec les arguments suivants :

Le secteur concerné est situé dans le périmètre visé par un arrêté préfectoral de septembre 2006 prescrivant la révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (P.P.R.I.). Cependant, l'étude pour un nouveau P.P.R.I. n'est toujours pas achevée.

Le principe de précaution commande qu'aucune décision définitive ne soit prise avant l'adoption définitive document qui s'imposera alors à tout document d'urbanisme. Il n'y a pas urgence et nul ne saurait négliger l'alerte que constituent les dramatiques événements récemment survenus dans plusieurs départements de l'Ouest de la France.

La disposition permettant l'aménagement de places de parking ainsi que de voies de circulation et de desserte dans la marge de recul au long de la rocade vise à permettre l'implantation d'Auchan, et sert **strictement des intérêts privés** : de ce point de vue, **il y a détournement de pouvoir, ce que sanctionne la loi.**

Ce journal, que nous voulons pérenniser, a un coût et nous n'avons pas de financements occultes ; si vous souhaitez nous aider pour que la gauche sénonaise se dote de cet outil d'expression indispensable, merci de nous faire parvenir vos dons à l'ordre de :

« Sens et le Sénonais demain » en les adressant à :

Sens et le Sénonais Demain, trésorier, 30, rue de l'Epée, 89100 SENS